

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la trente-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 janvier 2007, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Création du cours *Rédaction en communication politique - CPS2000***

**Résolution CFSPD-2006-2007-285**

ATTENDU la fiche de présentation du cours *Rédaction en communication politique - CPS2000*;

ATTENDU les objectifs visant «l'apprentissage, la pratique et la maîtrise des techniques relatives à la rédaction de documents et de messages mettant en scène la communication politique à l'intérieur de l'espace public»;

ATTENDU les discussions avec l'École des médias et la Faculté de communication;

ATTENDU l'avis du Département de science politique;

ATTENDU la résolution BCPS-17-01-07-01 du comité de programme;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Demers, appuyé par madame Louise Champagne, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la création du cours *Rédaction en communication politique - CPS2000*;

MANDATE la vice-doyenne aux études pour le suivi du dossier auprès du vice-rectorat aux Études et à la Vie étudiante et du Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 24 janvier 2007

René Côté  
Doyen